



Avis de Course

2^{ème} SOLO-DUO

18 avril 2015



1) la régata 2^{ème} SOLO DUO, courue en Rade de Brest, est organisée par le YCRB.

2) **cette épreuve est régie par :**

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Courses à la Voile*,
- les prescriptions de la FFVoile,
- la partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles 2 des RCV,
- les Annexes aux IC type FFV, annexes permanentes du GCI,
- le présent Avis de Course,
- les Instructions de Course spécifiques, les Annexes et les éventuels avenants.

3) **bateaux admis à courir :**

- monocoques habitables armés pour une navigation dans la zone < 6 milles,
- équipés d'un émetteur/récepteur VHF OUI
- équipés d'un moteur adapté avec le carburant nécessaire pour naviguer à une vitesse au moins égale à 4 nœuds sur 20 milles OUI
- classes du Guide HN admises :
A , B , C , D , E , F , G , L , R1 , R2 , R3 , R4 ,

4) **inscriptions :**

Copies de la carte identité voile du bateau, à jour, et de la carte "port de publicité" (la régata est en catégorie C du code de publicité ISAF) seront exigées pour l'inscription,

Les licences FFVoile de l'année, avec visa médical d'aptitude, de toutes les personnes embarquées devront être présentées, une autorisation parentale devra être fournie pour les mineurs,

Le montant des frais d'inscription est fixé à **15 €**.

Il est OBLIGATOIRE de réaliser une préinscription par internet avant le mercredi 15 avril. Il suffit de renseigner le formulaire mis en ligne.

Les Instructions de Courses seront disponibles au Bureau du YCRB jeudi 16 avril, à partir de 19h30 après confirmation de l'inscription.

La confirmation des inscriptions sera à faire au Bureau du YCRB, Jeudi 16 avril, de 19h30 à 21h00, Samedi 18 avril, de 10h30 à 12h00 .

Date et heure limite, samedi 18 avril de 10h30 à 12h00.



5) **programme des courses :**

- **Samedi 18 avril, à 14h00:** premier Signal d'Avertissement.

Proximité Bouée Rade 3.

Parcours de type côtier: 1.

Classements :

- les classements se feront selon la formule temps sur temps du Handicap National,
- **1 Flotte Solo, 1 Flotte Duo.**
- le système de points sera celui du système H du Guide HN.(modif.A4 RCV),
- sauf modification par les Instructions de Course, le départage des ex-æquo sera fait en conformité à A8 des RCV.

6) **Résultats :**

les résultats de ces épreuves seront intégrés aux ,
Championnat du Finistère ☒ Classement national des croiseurs ☒
Championnat du GCI SOLO-DUO.

**Proclamation des résultats à partir de 18h.30,
CLUB HOUSE DU YCRB.**

Informations complémentaires :

7) **TRES IMPORTANT.**

Ne pas oublier la préinscription obligatoire avant mercredi soir pour les courses du samedi et jeudi soir pour les courses du dimanche. A défaut, une majoration de 5€ peut être exigée. Il est possible que le skipper ne soit pas en mesure de nommer tous ses équipiers, l'essentiel pour la création de la régata étant la précision concernant le bateau et lui-même, il pourra compléter son équipage lors de l'inscription.

N'oubliez pas de prendre vos licences dans vos clubs respectifs, le visa médical, autant de "choses" exigées pour une première inscription le 16 ou 18 avril.